

Bonne année 2013 !



Flux, installation de Stéphane Perraud rythmée par les flux de voyageurs de la Gare de l'Est.
Une production de Digitalarti, partenaire de la Fabrique culturelle et numérique des Ecluses Saint-Martin Paris 10°.
Dans le cadre d'une commande artistique de la SNCF.

SOMMAIRE

P8

Dossier spécial
Priorité à la jeunesse

P11

Economies d'énergie
Amélioration de l'habitat à République

P10

Sport
Un nouveau gymnase dans le 10^e

P13

Culture et citoyenneté
Centre d'hébergement Louvel-Tessier

LES JARDINIERS DU 10^e ARRONDISSEMENT RÉCOMPENSÉS



Grâce à cette décoration florale réalisée dans le jardin Villemin, les jardiniers du 10^e, sous la direction de M. Jean-Paul Auzeau, ont obtenu le 1^{er} prix du concours Décoflo, dans la catégorie Grands Jardins. Félicitations pour ce travail remarquable !



Madame Bréhamel fête ses 109 ans au Centre d'action sociale du 10^e, en présence d'Alexandra Cordebard, première adjointe au Maire.



L'immeuble du 14 rue de Paradis, entièrement rénové par Paris Habitat, a été inauguré le 30 octobre. Il comprend 25 logements sociaux.



Marie-Arlette Carloti, ministre déléguée à la Lutte contre l'exclusion, Alain Seugé, président des Banques alimentaires, Olga Trostiansky et Rémi Féraud, au lancement de la collecte de la Banque alimentaire en Mairie, le 22 novembre.

LES INFOS DU 10^e

Directeur de la publication : Rémi Féraud.

Rédaction : Xavier Simonin.

Tél. : 01.53.72.10.00

Crédits photographiques :

Paris Habitat, Association Contextes, Fabrice Malzieu/RIVP, Gérard Sanz / DJS / Mairie de Paris, Manelli Grisoni, Stéphane Pécas, DPA / Mairie de Paris, Christophe Belin / Mairie de Paris.

Réalisation : Agence Bolivie.

Impression : Imprimerie Vincent.

Journal municipal trimestriel, imprimé à 60 000 exemplaires sur papier recyclé.

Distribution : Adrexo

L'AGENDA DU 10^e

> 15 janvier

OPAH

Réunion de lancement de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) « Développement durable et économies d'énergie » du quartier situé autour de la place de la République. *Mairie du 3^e arrondissement, 19 heures.*

> 24 janvier

VŒUX EN MAIRIE

Vœux du Maire du 10^e arrondissement aux habitants. *Mairie du 10^e arrondissement, 18 heures.*

> 9 février

DÉMOCRATIE LOCALE

5^e assises de la démocratie locale du 10^e arrondissement.

> 13 février

NOUVEL AN CHINOIS

Célébrations du Nouvel an chinois. *Rue du faubourg Saint-Martin.*

> Du 25 mars au 25 mai

LE LOUXOR

Exposition sur le cinéma Le Louxor, de 1921 à nos jours. *Mairie du 10^e arrondissement.*

> Toutes les infos sur www.mairie10.paris.fr



“
Le 10^e se transforme, tout en gardant son âme et en restant fidèle à ses valeurs de mixité et de solidarité
”



L'année 2013 verra aboutir dans le 10^e arrondissement de grands projets attendus par les Parisiens

Madame, Monsieur,



L'année 2013 verra aboutir 3 grands projets attendus dans notre arrondissement :

- **Un nouveau gymnase municipal**, sur le site de l'ancien hôpital Saint-Lazare. Ce nouvel équipement sportif comprendra, outre le gymnase, une salle de danse et un mur d'escalade. Il ouvrira ses portes aux scolaires ainsi qu'aux clubs et associations sportives au cours du premier trimestre.
- **L'aménagement de la place de la République**. Belle, conviviale, arborée, accessible, largement rendue aux piétons et aux vélos, la nouvelle place sera inaugurée avant l'été.
- **La réouverture du cinéma Le Louxor**, dans le quartier Barbès, après d'importants travaux de rénovation et d'aménagement. Première séance prévue au printemps !

Culture, sport, aménagement urbain, déplacements : dans leur diversité, ces 3 beaux projets témoignent de l'engagement de la municipalité du 10^e pour embellir la ville, améliorer l'espace public et réaliser des équipements publics de premier ordre.

Grâce aux moyens importants que la Ville de Paris investit dans nos quartiers, le 10^e se transforme, tout en gardant son âme et en restant fidèle à ses valeurs de mixité et de solidarité.

Au nom de la Mairie du 10^e, avec toute l'équipe municipale, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2013.

Rémi Féraud
Maire du 10^e arrondissement

Le Maire, Rémi Féraud, et les élus du 10^e,
invitent tous les habitants de l'arrondissement
à la cérémonie des vœux, le jeudi 24 janvier à 18h30,
dans la salle des fêtes de la mairie du 10^e, 72 rue du Faubourg Saint-Martin



4^e ANNIVERSAIRE DU CONSEIL DES SENIORS

Encore une fois, et plus encore que l'an dernier, la fête annuelle du conseil des seniors a connu un vif succès : 150 seniors présents et un déroulement dans la joie et la bonne humeur. L'après-midi a commencé avec la présentation en photos du travail intergénérationnel réalisé avec la classe de non-francophones du collège de la Grange-aux-Belles : interventions en classe, sorties et petite pièce de théâtre.

Puis Rémi Féraud a réaffirmé le soutien de la Mairie au travail du Conseil. Michel James -vice-président exécutif- a résumé l'année écoulée et les réalisations des trois commissions : « Culture et diverses cultures », « Liens intergénérationnels » et « Vie quotidienne » ainsi que les rencontres hebdomadaires des « Jeux-Dix », qui se déroulent habituellement au centre social Pari's des Faubourgs. Sybille Fasso, conseillère d'arrondissement déléguée aux Affaires sociales et aux Personnes âgées, a esquissé les grandes lignes de l'année à venir. Liliane Capelle, adjointe au Maire de Paris en charge des Personnes âgées et du lien intergénérationnel, a salué le travail accompli par le conseil des seniors. Puis place à la fête, d'abord avec les « danses autour de la Méditerranée » et un jongleur très poétique, suivis d'un buffet accompagné des « Tigresses Diatoniques » qui ont fait chanter toute l'assemblée.



UN NOUVEAU SERVICE EN MAIRIE : L'ASSISTANT PUBLIC INTERNET

C'est à partir du mois de janvier 2013 qu'un membre du Service Civique Volontaire tiendra ce rôle en Mairie, dans les locaux du RIF [Relais Informations Familles].

À partir d'une idée du Conseil des Seniors, qui a été confronté à ce problème, il s'agit d'aider ceux qui en ont besoin à accéder à internet.

De nombreux habitants (pas seulement des seniors) ont besoin d'une aide, car souvent ils n'ont pas d'ordinateur, mais surtout ne savent pas s'en servir pour naviguer sur internet. Or aujourd'hui, beaucoup d'informations ne se trouvent que sur la toile et c'est par là que l'on accède aux droits, aux formulaires, aux aides, etc.

Il s'agira donc d'un service analogue à celui d'un écrivain public. L'Assistant Public Internet répondra aux besoins de certains habitants qui n'ont que rarement la parole et n'ont pas les moyens de se faire entendre comme d'autres qui « savent ».



CIRCUL' LIVRE, C'EST LE PRÊT ET L'ÉCHANGE GRATUIT DE LIVRES POUR PETITS ET GRANDS !

Circul'livre consiste à mettre gracieusement des livres à la disposition des habitants en leur demandant seulement de les remettre à leur tour en circulation après lecture. Les livres proviennent des dons des participants ; ils sont estampillés du logo de l'opération.



• Quartier Saint-Vincent de Paul / Lariboisière

1^{er} dimanche du mois, de 11h à 13h, Marché Saint-Quentin (85 bis boulevard de Magenta).

• Quartier Louis Blanc / Aqueduc

Dernier dimanche du mois, de 11h à 12h30. Stand installé en principe aux alentours de la boulangerie située rue du Faubourg Saint-Martin près de l'angle de la rue Louis Blanc.

• Opération Circul'livre : devenez bénévoles !

Rejoignez les organisateurs bénévoles à raison de deux à trois dimanches par an. Contact : Mairie du 10^e (Coordinatrice des conseils de quartier).

**Tél : 01 53 72 10 78 ou
demolocale10@paris.fr**



DEMOCRATIC, LE SITE INTERNET DES CONSEILS DE QUARTIER DU 10^e ARRONDISSEMENT

Depuis quelques années, les six conseils de quartier du 10^e arrondissement ont à leur disposition un outil qui leur permet d'échanger entre eux, de promouvoir leurs actions, de s'adresser aux habitants. Il s'agit d'un site internet baptisé « democratic » (www.conseilsdequartiersparis10.org).

Encore assez rare à Paris, ces sites ont pour but de faire connaître aux habitants de l'arrondissement les actions entreprises par leurs Conseils de quartier, les dates des réunions publiques à venir, les comptes-rendus des réunions passées, les fêtes de quartiers, etc.

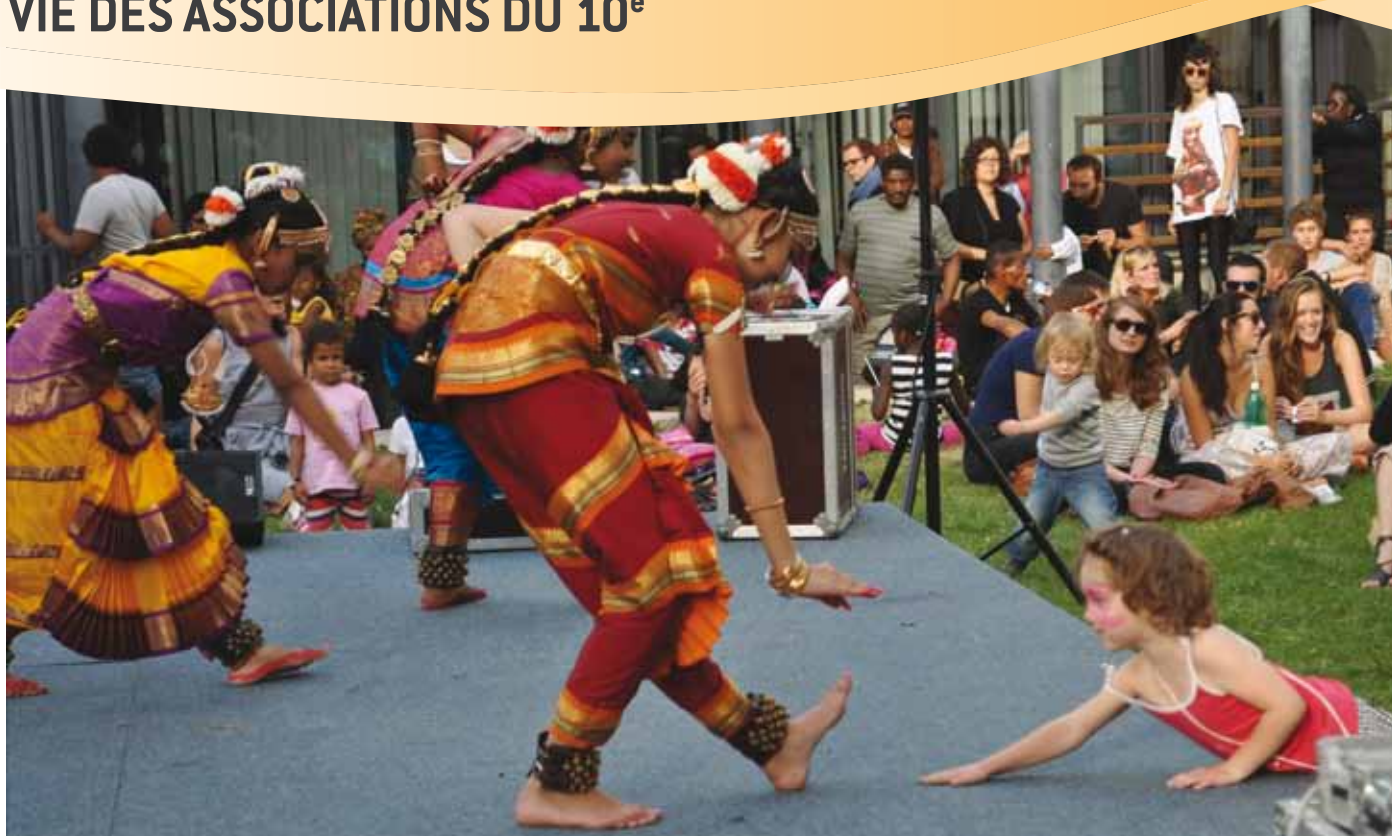
Développé avec peu de moyens il y a quelques années, le site democratic a rencontré quelques problèmes d'ordre technique dans le courant de l'été dernier. Ces problèmes ont démontré qu'il devenait probablement nécessaire d'envisager la mise en chantier d'un nouveau site Internet.

A l'initiative d'Eric Algrain, adjoint au Maire du 10^e, en charge de la démocratie locale, les 6 Conseils de quartier se sont réunis le 15 novembre pour engager une réflexion prospective sur l'opportunité de développer un nouveau site internet. La Mairie a choisi de ne pas interférer dans l'élaboration de cet outil, mais a néanmoins demandé aux équipes d'animation présentes de respecter les trois engagements suivants : le développeur du futur site internet devra être en mesure de s'engager sur un suivi technique pérenne. Le site devra être réfléchi pour être accessible à tous, dont les internautes déficients visuels. Enfin, comme c'est déjà le cas aujourd'hui, il devra être conçu pour permettre aux Conseils de Quartier d'assurer par eux-mêmes l'animation du site.

Les animateurs des 6 conseils de quartier se sont engagés à rédiger un cahier des charges, afin que ce nouvel outil de démocratie locale puisse voir rapidement le jour.

LE SITE DES CONSEILS DE QUARTIER DU 10^e : www.conseilsdequartiersparis10.org

PLUS D'INFOS SUR :
<http://www.circul-livre.blogspot.com>



RESPECT DE SOI : UN PONT CULTUREL ENTRE L'INDE ET LA FRANCE

La Mda10 (maison des associations du 10^e) accueille à ce jour plus de 350 associations. Ces associations bénéficient de moyens administratifs mis gratuitement à disposition par la Ville de Paris (accès aux ordinateurs, à Internet, à des salles de réunion ...).

Les associations peuvent se domicilier à la Mda10 et y avoir une boîte à lettres permanente. L'une d'entre elles, l'association Respect de soi, y est particulièrement active.

Quel est le rôle de l'association Respect de soi ?

L'association centre ses activités sur le domaine de l'éducation et déploie son action à un niveau international en créant des liens entre l'Inde et la France.

Elle travaille auprès de la population tamoule (issu de la région du Tamil Nadu en Inde du Sud mais aussi du Sri Lanka), et cherche à valoriser ses héritages culturels et historiques pour permettre une meilleure adaptation à la vie en France ainsi que des échanges interculturels avec toutes les autres populations.

Le mouvement Respect de soi est une vaste réforme sociale initiée par Periyar au Tamil Nadu en 1925, dont les principaux objectifs sont : la suppression du système de castes, l'égalité hommes/femmes, la justice sociale

et l'accès égalitaire à l'éducation. Dans la continuité de ce mouvement, l'association cherche à étendre et diffuser ces valeurs de dignité humaine et de respect.

Quels projets avez-vous déjà menés ?

En Inde, nous avons construit une école primaire qui accueille aujourd'hui plus de 170 élèves, et qui offre la possibilité aux enfants de familles qui subissent des inégalités (sociales, religieuses, raciales) d'accéder à une éducation de qualité.

En Ile-de-France, l'association a participé à l'organisation de différentes fêtes ou événements parmi la population tamoule. Elle propose des cours de Baratha Natyam (danse classique indienne) et de soutien scolaire pour les jeunes.

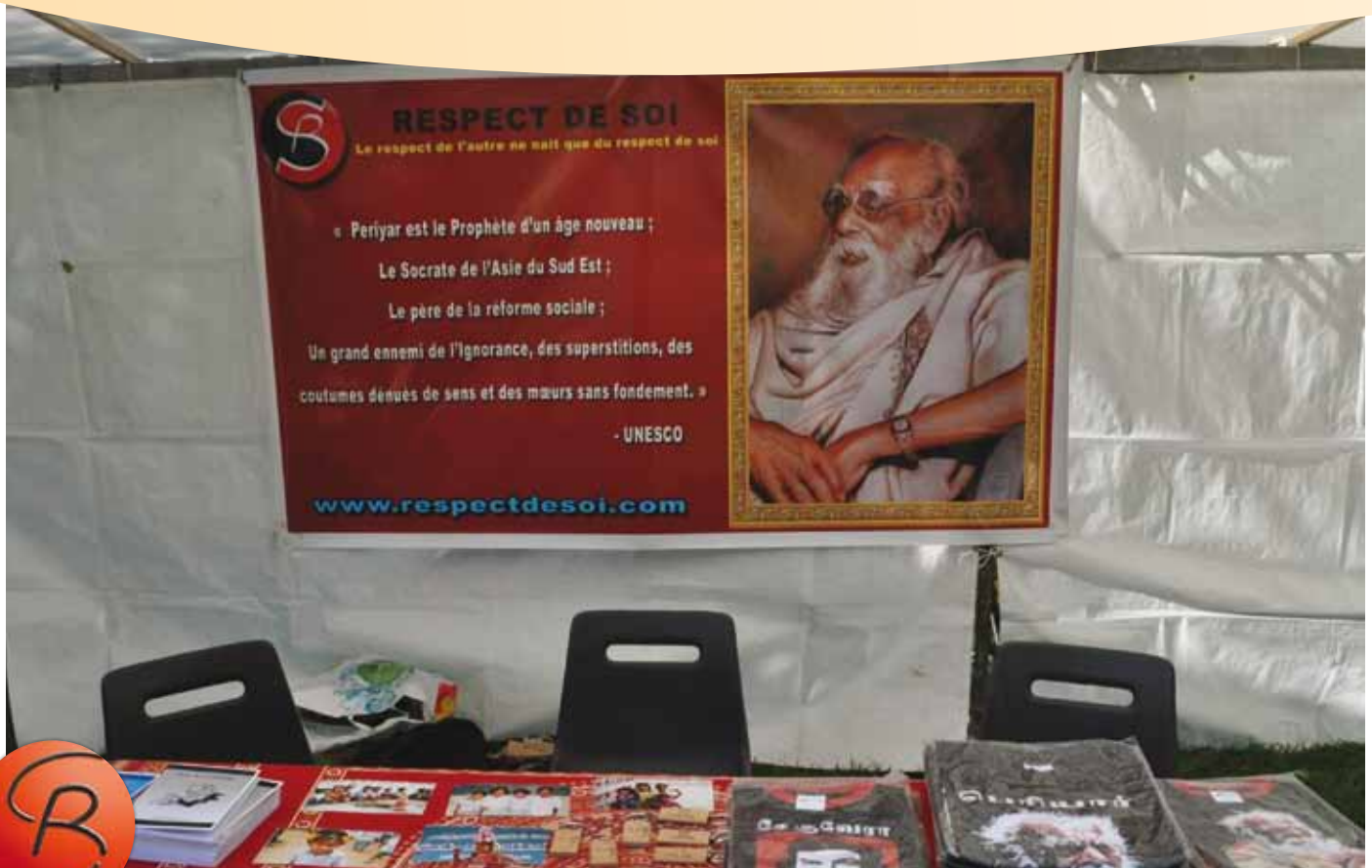
Auprès de la population sri lankaise, il s'agit de répondre aux besoins concrets de personnes

précarisées et fragiles : l'association propose de l'aide pour les démarches administratives, les traductions, l'accompagnement à l'hôpital ou dans les services sociaux, etc. L'association a également participé à la diffusion de films tamouls (en collaboration avec Anna Films) ainsi qu'à la création d'une radio (Open Tamil Radio).

Quels sont vos projets à venir ?

Outre la poursuite du projet éducatif en Inde, nous souhaitons consolider nos activités à Paris en les ancrant dans le 10^e arrondissement (à proximité du quartier tamoul situé près de la Gare du Nord).

Nous cherchons à développer des cours et ateliers de langue française, à la fois pour accompagner les jeunes dans leur parcours scolaire mais aussi en direction des adultes pour permettre une alphabétisation qui est



la clé de l'adaptation à la vie en France. Nous voulons également décupler les liens avec la population française, avec pour objectifs de mieux faire connaître les parcours migratoires des personnes tamoules venues de l'Inde ou du Sri Lanka et de créer des partages interculturels (organisation de débats, rencontres, soirées artistiques, etc.). Dans cette perspective, nous souhaitons aussi mettre en place un échange entre les élèves de l'école en Inde et ceux d'une école primaire située dans l'arrondissement (correspondance de lettres en anglais, échanges culturels).

Depuis quand votre association existe-t-elle ?

L'association a été créée en janvier 2005 par un groupe de personnes venues de Pondichéry en Inde du Sud. Nous nous sommes alors rendus en Inde après avoir réuni des dons afin d'apporter de l'aide aux personnes touchées par le tsunami. L'association est née de ces premières actions, et d'une volonté d'agir dans le domaine de l'éducation pour promouvoir la justice sociale et l'égalité.

Avez-vous des activités sur le 10^e arrondissement ? A Paris ? Lesquelles ?

Nous proposons des cours de Baratha Natyam et un atelier de langue française dans le 19^e arrondissement. Nous souhaitons trouver un local dans le 10^e afin d'y poursuivre ces activités.

Depuis combien de temps votre association est-elle inscrite à la MDA 10 ? Quels services utilisez-vous ? En quoi la MDA 10 vous a aidés et/ou pourrait vous aider ?

L'association s'est inscrite à la MDA du 10^e en mai 2012. La MDA permet de connaître les acteurs locaux et de mieux ancrer les actions menées auprès de la population de l'arrondissement. Elle est un espace de rencontre et d'interaction avec les autres associations.

Elle peut donc nous aider à rendre visible l'association, à diffuser de manière plus pertinente et adaptée ses objectifs, et à mettre en place des actions plus ciblées. Nous souhaitons aussi pouvoir être aidés dans notre recherche de salles de cours dans le 10^e.

Vous avez participé, en septembre, au festiforum des associations du 10^e, Dix sur Dix, qu'est-ce que cela vous a apporté ?

Le Forum des Associations a constitué un premier pas dans notre volonté d'enracinement au sein du 10^e. L'événement est une occasion importante pour créer des liens à la fois avec les autres associations, les acteurs politiques et les personnes qui habitent et font vivre l'arrondissement. La prestation artistique (danse Baratha Natyam) nous a permis de faire connaître quelques éléments de l'univers culturel tamoul et de développer ainsi de premiers échanges interculturels avec la population locale, qui côtoie souvent le quartier commercial de La Chapelle mais sans appréhender les enjeux historiques et sociaux de la présence des tamouls en France.

Coordonnées de l'association :

M. Gopady Pajaniradja
 asso.respectdesoi@gmail.com
 06 15 09 86 20
 Site Internet : www.respectdesoi.org

PRIORITÉ À LA JEUNESSE

Le 10^e arrondissement, comme tout le nord-est parisien, est un arrondissement où les jeunes sont de plus en plus nombreux. C'est un atout, mais aussi une responsabilité. Car aujourd'hui la jeunesse de nos quartiers, comme dans tout le pays, traverse une crise sans précédent, caractérisée par un taux de pauvreté et un taux de chômage beaucoup plus élevés que dans le reste de la population. La municipalité, à son échelle, et avec ses moyens, doit faire face à ce défi et proposer des réponses adaptées. Cela nécessite de penser la jeunesse comme richesse et de sortir des stigmatisations. Surtout, il est indispensable d'innover dans les actions que les pouvoirs publics mettent en place, pour répondre efficacement aux besoins d'une nouvelle génération.

UNE POLITIQUE PARISIENNE TRÈS AMBITIEUSE

L'année 2012 aura été marquée par le renouveau de plusieurs dispositifs municipaux en faveur des jeunes. Accès à l'autonomie, emploi, engagement citoyen, loisirs... La Ville de Paris adapte ses services pour plus d'efficacité.

• LA TRANSFORMATION DES CONSEILS DE LA JEUNESSE

Le 1^{er} octobre dernier les «Référénts jeunesse de territoire» ont pris le relais des anciens coordinateurs des conseils de la Jeunesse, avec des missions plus larges. Ils animeront un réseau des acteurs jeunesse d'arrondissement. Leur travail servira de base à l'élaboration, avec les partenaires de la Mairie du 10^e (centres d'animation, clubs de prévention, centres sociaux...), d'un contrat d'objectifs pour le territoire.

Le Conseil parisien de la jeunesse reste par ailleurs ouvert à tous les jeunes qui souhaitent donner leur avis sur les grands projets municipaux, interpellier les élus ou mettre en place des actions citoyennes d'envergure parisienne.

Contacts : Hamid ABDELLAOUI

(hamid.abdellaoui@paris.fr) et

Julie LEPLOMB (julie.leplomb@paris.fr)

www.facebook.com/conseils.delajeunesse



• LA CRÉATION DE LA NOUVELLE MISSION LOCALE DE PARIS

Destinée aux jeunes de 16 à 25 ans, la nouvelle mission locale de Paris apporte une aide et un soutien individualisé dans de nombreux domaines, comme la formation professionnelle, l'emploi, le logement ou encore la santé. Organisée en 7 pôles territorialisés, la Mission Locale accueille les jeunes du 10^e sur le site Paris Centre situé au 155 rue de Charonne, dans le 11^e arrondissement, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (fermé le jeudi matin).

Contact : 01 44 93 81 23.

• LA CRÉATION DU PASS JEUNES POUR SORTIR À PARIS

Créé l'été dernier pour les jeunes de 15 à 25 ans et valable du 1^{er} juillet au 31 août, le « Pass » a permis à 20 000 jeunes Parisiens de bénéficier d'un accès gratuit ou à un tarif préférentiel à de nombreuses activités culturelles ou de loisirs (Musées, expositions, patrimoine, cinémas, lieux culturels). Rendez-vous l'été prochain pour la 2^e édition...

• LES AIDES PARIS JEUNES

Reconduites depuis plusieurs années, les aides Paris Jeunes ne concernent pas que les départs en vacances (cf article ci-contre). Les Paris jeunes Talents, Paris Jeunes Aventures apportent un coup de pouce supplémentaire aux jeunes porteurs d'un projet artistique, culturel ou de solidarité internationale.

Toutes les infos sur www.jeunes.paris.fr, rubrique Paris Jeunes



ISABELLE GACHET

Très investie dans la vie associative et locale, elle a été élue conseillère de Paris pour la première fois le 16 mars 2008 dans le 17^e arrondissement.

Suite au remaniement de l'exécutif municipal, Isabelle Gachet a été élue le 9 juillet 2012 adjointe au Maire de Paris et s'est vu confier par Bertrand Delanoë la délégation de la Jeunesse.



3 QUESTIONS À STÉPHANE BRIBARD, conseiller d'arrondissement, chargé de la jeunesse et de la prévention



Les jeunes subissent la crise actuelle de plein fouet, encore plus que les autres générations. Quelles réponses, au niveau d'une mairie d'arrondissement, pouvez-vous apporter face à cette situation ?

Le rôle principal de la Mairie est d'accueillir, d'orienter et d'accompagner les jeunes habitants vers les nombreux dispositifs qui leur sont consacrés par la collectivité. Ce besoin se fait d'autant plus sentir en période de crise. Pour une partie importante d'entre eux, les questions de logement, d'emploi et d'accès aux soins sont en effet primordiales, parfois douloureuses, et il est de notre responsabilité d'y apporter des réponses. Par exemple, lorsqu'on sait la difficulté de se loger à Paris, la mise en place d'un système de cautionnement solidaire par la Mairie de Paris est un plus indispensable. Je pourrais également citer l'ouverture récente de la Maison des Entreprises et de l'Emploi du 10^e ou encore la refonte de la Mission locale de Paris qui accueille les jeunes en recherche d'emploi.

Qu'avez-vous mis en place pour favoriser la citoyenneté des jeunes et encourager leur implication dans la vie de la cité ?

Sans faire un inventaire à la Prévert, la politique municipale repose, dans ce domaine, sur la mise en place d'organes participatifs comme le Conseil Parisien de la Jeunesse ou encore les Conseils d'enfants des centres de loisirs, dans lesquels la parole des jeunes est mise en avant. Il est un autre aspect tout aussi important, celui de l'accès à l'autonomie. Nous nous appuyons notamment pour cela sur les dispositifs Paris Jeunes qui permettent aux 16-30 ans de financer leurs premières vacances ou de monter des projets artistiques, culturels ou solidaires. Dans le 10^e, nous sommes également particulièrement fiers d'avoir ouvert le premier des trois « lieux d'accueil innovants » parisiens, 10^e United, qui accueille toute l'année des jeunes du 10^e souhaitant mettre en œuvre des projets collectifs.

Avez-vous d'autres projets d'ici la fin de mandature ?

Plusieurs chantiers sont en cours dans l'arrondissement. L'organisation d'une grande fête annuelle de la jeunesse est en réflexion. Mais le projet auquel nous tenons tout particulièrement est l'ouverture, avant la fin de l'année 2013, d'un centre de planification familiale. Installé rue Hittorf, juste derrière la Mairie, il comblera un manque important dans notre arrondissement. Car il est indispensable que tous les ados puissent accéder, dès le collège, à des informations utiles sur la contraception et l'éducation à la sexualité. L'équipe municipale est fière de mener ce combat qui bénéficiera en particulier aux jeunes femmes, mais pas uniquement, et je suis heureux que ce projet, qui a été porté par ma collègue Alexandra Cordebar, puisse bientôt voir le jour.

PARIS JEUNES VACANCES 2013, C'EST PARTI ! UN COUP DE POUCE POUR AIDER LES JEUNES À PARTIR EN TOUTE AUTONOMIE.



Ouvert à tous les Parisiens de 16 à 30 ans, ce dispositif offre aux jeunes la possibilité de bénéficier d'une aide financière de 100 ou de 200 euros pour partir en vacances. Une fois complétés auprès de l'une des structures relais de l'arrondissement, les dossiers sont examinés par un jury, présidé par le Maire du 10^e, qui décide de l'attribution des aides. Des commissions sont organisées plusieurs fois par an, avant les vacances scolaires. Les dossiers de candidature sont disponibles en téléchargement ([sur www.jeunes.paris.fr/coup-de-pouce-pour-les-vacances](http://www.jeunes.paris.fr/coup-de-pouce-pour-les-vacances)) et dans l'une des structures relais de l'arrondissement :

• **Centre d'animation Grange-aux-Belles :**

55, rue de la Grange-aux-Belles
Tél. : 01 42 03 40 78 - Fax : 01 42 03 47 67
Email : information-gab@crl10.net

• **Centre d'animation Jean Verdier :**

11, rue de Lancry
Tél. : 01 42 03 00 47 - Fax : 01 42 03 23 25
Email : information-jv@crl10.net

• **Espace Château Landon :**

31, rue du Château Landon Paris
Tél. : 01 46 07 84 12 - Fax : 01 46 07 08 73
Email : information-cl@crl10.net

• **Espace Jemmapes :**

116, quai de Jemmapes
Tél. : 01 48 03 33 22 - Fax : 01 48 03 04 63
Email : information-je@crl10.net

• **Maison des Jeunes Saint-Vincent-de-Paul :**

12, rue Bossuet
Tél. : 01 48 78 61 01
Email : mjle12@wanadoo.fr

• **Club Tournesol :**

13, rue du Terrage
Tél. : 01 53 26 37 45
Email : contact@arc75.fr

• **10^e United :**

18, rue Boy Zelenski
Tél. : 06 99 47 04 33
Email : si.10united@gmail.com

• **Centre social AIRES10 :**

2, place du Buisson Saint-Louis
Tél. : 01 42 02 82 50
Email : aires10@aires10.net



SAINT-LAZARE : UN NOUVEAU GYMNASSE DANS LE 10^e

Les travaux du gymnase municipal situé sur la parcelle de l'ancien hôpital Saint-Lazare viennent de s'achever. Cet équipement sportif moderne et polyvalent comprend un gymnase de 600m², une salle de danse ainsi qu'un mur d'escalade.

A demi-enterré, entièrement accessible, parfaitement intégré dans le quartier, il vient compléter les équipements publics réalisés par la Ville de Paris sur ce site depuis quelques années : une école maternelle, un centre social, une crèche, en attendant la médiathèque actuellement en construction.

Ouvert aux clubs et aux associations sportives, ainsi qu'aux scolaires, il permet d'améliorer l'offre d'équipements dans le 10^e. Un 6^e gymnase verra le jour passage Delessert dans les prochaines années.



27 RUE DU CHÂTEAU D'EAU : DES LOGEMENTS SOCIAUX ET UNE CRÈCHE

Datant de la fin du XIX^e siècle, ce bâtiment préempté par la Ville avait été confié à la RIVP afin d'y réaliser des logements sociaux et une crèche. Au terme d'une réhabilitation complète qui a su préserver le caractère de ce bel immeuble, ce sont 95 logements sociaux qui ont été créés. La plupart des locataires ont déjà emménagé dans leur nouveau logement. La crèche, avec ses 33 berceaux, ouvrira ses portes au cours du printemps et accueillera les enfants du quartier.



DON DE LIVRES À LA MAIRIE DU 10^e

En partenariat avec la Mairie de Paris, Bibliothèques Sans Frontières installe des points de collecte de livres dans les mairies d'arrondissement. Si vous possédez des livres dont vous n'avez plus besoin, vous pouvez désormais les laisser dans la boîte à livres placée dans le hall d'entrée de la mairie du 10^e. Bibliothèques Sans Frontières (BSF) œuvre en France et à l'étranger pour rendre le livre et la lecture accessibles à tous. En France, BSF agit auprès des personnes en grande précarité en installant des bibliothèques dans des centres d'hébergement ainsi qu'auprès des populations migrantes (notamment dans les centres d'accueil de demandeurs d'asile). A l'étranger, BSF crée des bibliothèques associatives, publiques, scolaires et universitaires et apporte son soutien à des partenaires locaux dans près de 20 pays.

QUELS LIVRES DONNER ?

Le livre doit être en bon état et de bonne qualité, il doit être doté d'un code ISBN (code-barres) et l'année d'édition doit être inférieure à 20 ans. Les guides touristiques et manuels scolaires ne sont pas acceptés, non plus que les ouvrages scientifiques anciens.



FUMEURS, NE JETEZ PLUS VOS CIGARETTES PAR TERRE !

Depuis le mois de novembre, des petits panneaux aux couleurs vives ornent les corbeilles de rue, suscitant la curiosité des passants. Destinés à attirer l'attention des fumeurs, ils indiquent que dorénavant la plupart des poubelles sont équipées d'éteignoirs à cigarettes. D'un geste simple, les fumeurs peuvent désormais éteindre leur cigarette sur cet éteignoir avant de jeter le mégot dans la poubelle, plutôt que sur le trottoir ou dans le caniveau. Ces petits palets de résine, fabriqués dans un matériau composite totalement ignifuge, présentent aussi l'intérêt de ne pas attirer la convoitise des voleurs de métaux... La Ville de Paris en a installé 10 000 afin d'inciter les fumeurs à ne plus jeter leurs mégots par terre. En complément, des campagnes de prévention et de verbalisation seront bientôt organisées : rappelons que les mégots sont des déchets toxiques et que jeter un mégot par terre est passible d'une amende de 35 €.



QUARTIER RÉPUBLIQUE : AMÉLIOREZ LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DE VOTRE IMMEUBLE !

Isolation, chauffage, tri des déchets, panneaux solaires, végétalisation, récupération des eaux de pluie, stationnement des vélos...

La Ville de Paris vient de lancer une opération d'amélioration de l'habitat « Développement durable et économies d'énergie » (OPAH 2D2E) qui cible les immeubles d'habitation privée autour de la place de la République (voir périmètre ci-contre).

Dans ce secteur, les propriétaires et locataires peuvent bénéficier d'un appui technique, méthodologique et financier pour améliorer l'efficacité thermique et la qualité environnementale de leur logement ou de leur immeuble.



Périmètre de l'opération

La Ville de Paris souhaite sélectionner, à travers des appels à candidature, les immeubles les plus mobilisés pour conduire une amélioration thermique et environnementale. Le lancement du 1^{er} appel à candidatures est prévu en février 2013, le 2^e en 2014.

**Réunion d'information
le mardi 15 janvier à 19h à
la mairie du 3^e arrondissement
(2 rue Eugène Spuller)**

Pour en savoir plus : www.paris2d2e.fr

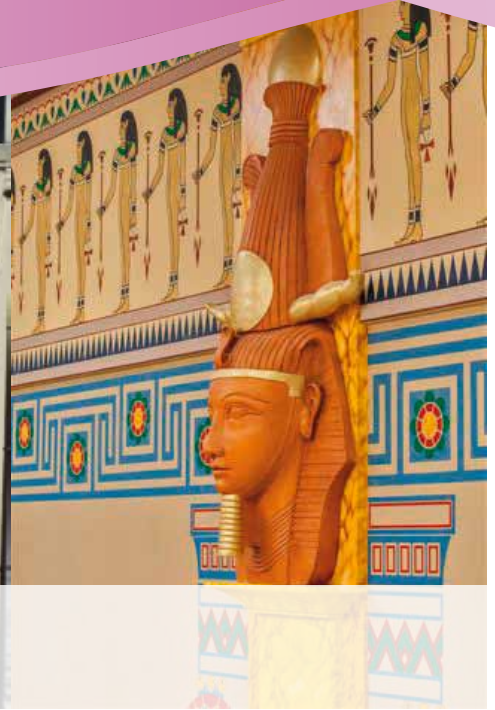
Permanences :

- mairie du 10^e : sur rendez-vous
- mairie du 3^e : sans rendez-vous, tous les matins de 9h à 12h

Contact :

- PACT Paris-Hauts de Seine
opah2d2e@pact75-92.org





OUVERTURE DU LOUXOR À BARBÈS : LE COMPTE À REBOURS A COMMENCÉ

Plus que quelques mois avant l'ouverture au public du Louxor et avant les premières projections depuis... 1983. Le chantier s'achève, après plus de 2 ans de travaux, et les exploitants viennent d'être désignés par la Ville.

UN TRIO DE CINÉPHILES AUX MANETTES

L'exploitation du cinéma a été confiée à la société CinéLouxor dans le cadre d'une délégation de service public. Carole Scotta, Martin Bidou et Emmanuel Papillon, tous trois très respectés dans le milieu du cinéma, exploiteront cette salle mythique, qui sera classée « Art et Essai ». La complémentarité de l'équipe constituée de Carole Scotta, dirigeante de Haut et Court, société

indépendante de production et de distribution de films, de Martin Bidou, exploitant (Le Vincennes, le Nouvel Odéon, le Max Linder), et d'Emmanuel Papillon, directeur pendant 20 ans du cinéma Jacques Tati à Tremblay-en-France et actuel directeur de la section exploitation de la FEMIS, a convaincu la Ville de Paris.

LA FAÇADE NÉO-ÉGYPTIENNE SUPERBEMENT RESTAURÉE

Les passants peuvent d'ores et déjà profiter de la nouvelle façade, récemment dévoilée. À l'intérieur, les derniers décors égyptisants de la grande salle sont en cours de finition tandis que la petite et la moyenne salle sont terminées. Chacune des salles reflète une

atmosphère chaleureuse et originale, la moyenne salle avec son ciel bleu étoilé et ses murs brun chocolat ; la petite salle, dans les tons de rouge sombre, est habillée de boiseries et de tissus sur les murs.

UNE EXPOSITION EN MAIRIE DU 10^e POUR ACCOMPAGNER L'OUVERTURE

Du 25 mars au 25 mai, dans le hall de la Mairie, une exposition vous fera découvrir le Louxor sous tous les angles, de 1921 à nos jours. Organisée par l'association des Amis du Louxor (www.lesamisdulouxor.fr), cette exposition est financée par la Ville de Paris et sera mise en espace par l'architecte Philippe Pumain.

LES GRANDS BOULEVARDS ENFIN À DOUBLE-SENS



Après 12 mois de travaux, les automobilistes peuvent de nouveau circuler de la place de la République au boulevard Haussmann, et inversement. A sens unique depuis 1951, les Grands Boulevards étaient devenus une autoroute urbaine, peu propice à la promenade et inadaptée aux piétons et aux cyclistes. Décision avait donc été prise de les remettre à double sens, afin de favoriser la flânerie, maîtriser la vitesse des automobiles, améliorer la desserte du centre de Paris et faciliter les circulations douces. Des aménagements ont également été effectués pour adapter les Grands Boulevards à ces nouveaux usages et embellir l'espace public : création de places de stationnement pour vélos, deux-roues motorisés et voitures, réalisation de refuges pour piétons, stations Autolib', stations de taxis, remplacement des arbres malades et des grilles d'arbres manquantes, nettoyage des murs de soutènement, etc. Enfin, la Ville de Paris expérimente sur les Grands Boulevards de nouveaux mobiliers (bancs, banquettes, chaises, tabourets), plus contemporains. Chacun est invité à donner son avis sur ces nouveaux modèles : www.paris.fr

CENTRE D'HÉBERGEMENT LOUVEL-TESSIER : CULTURE ET CITOYENNETÉ

Le centre d'hébergement d'urgence Louvel-Tessier, géré par Emmaüs Solidarité, accueille depuis janvier 2012 un espace culturel et citoyen ouvert sur le quartier. Ce projet, innovant et ambitieux, a pour vocation d'être un lieu de création artistique et de réflexion mais aussi d'impliquer les habitants du centre d'hébergement à travers des actions culturelles régulières et des partenariats nombreux.

DES ESPACES ÉQUIPÉS ET CONVIVIAUX

L'AUDITORIUM

Il accueille tous les spectacles, qu'ils soient issus des résidences artistiques de l'espace culture (théâtre, danse, musique, lecture) ou fruits de partenariats associatifs ou institutionnels (avec le chœur Accentus, le conservatoire municipal Hector Berlioz, le festival Cinéma du réel, les établissements scolaires de l'arrondissement, etc.).



LA GALERIE D'ART

Située au premier étage, surplombée d'une magnifique verrière, elle accueille toutes sortes d'expositions, d'artistes confirmés ou non. Elle fait maintenant partie des nombreux lieux qui participent à la biennale *Les Rencontres photographiques du 10^e*, organisée par la bibliothèque Château d'Eau. Du 17 janvier au 17

février, l'art contemporain y sera à l'honneur, avec le projet européen United States of Europe, coordonné par le Goethe Institut de Paris.

L'ARRIÈRE-SCÈNE DE L'AUDITORIUM offre un espace pour d'autres projets, expositions ou ateliers. Elle a ainsi accueilli le travail d'un collectif de 35 artistes sur le thème de l'interculturalité, en partenariat avec l'association Mémoires de l'avenir.

LES RÉSIDENCES ARTISTIQUES

Lieu de création, l'espace culture et citoyenneté propose à des artistes de mener une action en direction des résidents tout au long de l'année. La compagnie Théâtre du bout du monde, qui mène des ateliers dans tous les centres Emmaüs du 10^e depuis plusieurs années, a ainsi animé un atelier théâtre autour d'une libre adaptation du *Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare puis du conte populaire africain *Rafara*. En 2013, elle passe la main à la compagnie des Allumettes associées, qui va travailler sur l'*Orestie* d'Eschyle.

L'artiste Agnès Caffier a mené l'atelier *Plastiline* avec les résidents du centre, autour d'une articulation entre cinéma d'animation et théâtre d'ombres.

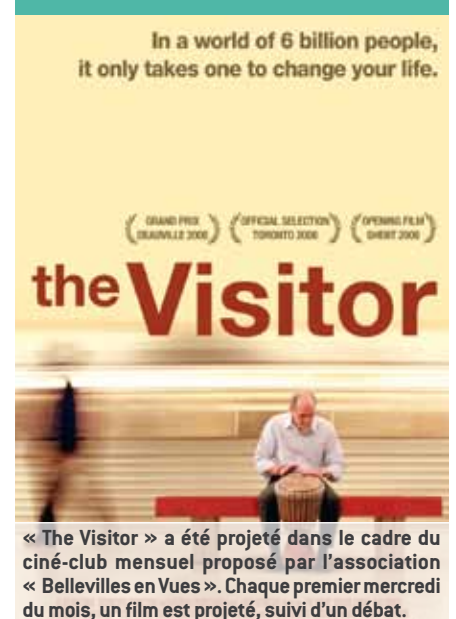
LES PARTENARIATS

Axé sur le principe du dedans/dehors, le projet culturel tisse sa toile dans le quartier. Nombreuses sont les contributions d'acteurs locaux et les participations de l'espace culture à la vie locale. Les partenariats avec le milieu associatif du quartier sont divers et variés : avec l'association Planète Emergences, les «Petits Cafés» du projet ABC d'errés, moment sensible de partage d'expériences ouvert

également aux personnes hébergées au sein du centre Emmaüs de la rue des Ecluses Saint-Martin, ont lieu deux jeudis par mois. L'association Artaban anime les conférences « Histoire de l'art, histoires d'images ». Le conseil de quartier s'y réunit régulièrement et le conseil des seniors est un public fidèle. « Donne-moi la main », *Cochenko*, le Centre social Aires 10, « Un sourire de toi et j'quitte ma mère », l'Atelier Santé Ville du 10^e, la Mairie du 10^e, le conservatoire Hector Berlioz, les écoles de l'arrondissement, le chœur « Accentus », l'association Saint Louis/Sainte Marthe et bien d'autres partenaires encore participent et enrichissent le projet. Et vous bientôt ?



CINÉ-CLUB : LES ECRANS D'EMMAÛS



« The Visitor » a été projeté dans le cadre du ciné-club mensuel proposé par l'association « Bellevilles en Vues ». Chaque premier mercredi du mois, un film est projeté, suivi d'un débat.

GROUPE SOCIALISTE

« Budget 2013 : la Ville protège les Parisiens et investit pour le futur »

Avec le budget 2013, voté lors du dernier Conseil de Paris de l'année, la Ville répond avec ses valeurs, ses idées et ses moyens à la crise qui altère notre économie et fragilise notre société. Des sans domicile fixe aux personnes âgées isolées, en passant par les chômeurs mais également les familles monoparentales et même les classes moyennes, nombreux sont les Parisiens qui comptent sur la municipalité pour les aider à avancer malgré les difficultés.

Afin de continuer à protéger chacun face aux risques de précarité et d'exclusion, le premier engagement de la Ville est donc la solidarité : 2,2 milliards d'euros. Dans le même temps, la collectivité s'attache à donner à chacun une place au cœur de la cité. Ce souci d'intégration a présidé à l'affectation des 600 millions d'euros prévus pour l'aide sociale à l'enfance, l'accueil en établissement des personnes âgées et l'hébergement des personnes en situation de handicap.

Ce budget est également marqué par une politique du logement audacieuse. Dans la droite ligne de ce qui est entrepris depuis 2001, 6 000 nouveaux logements sociaux seront financés. C'est grâce à ce volontarisme que Paris atteindra, dès 2014, soit 6 ans avant la date prescrite par la loi, l'objectif de 20% de logement social. Cette politique s'accompagne bien sûr de la mise en place de services publics de proximité, notamment pour donner à l'enfance et à la jeunesse parisienne les conditions d'épanouissement qu'elles méritent.

Dans le même temps, en choisissant d'investir 1,7 milliard d'euros en 2013, Paris reste offensif face à la crise. Dans un contexte de panne de l'investissement privé, les grands travaux entrepris pour réaliser le programme de mandature municipale participent clairement à la relance de l'économie et au redressement de notre pays.

Enfin, dans un contexte difficile pour les finances publiques, ces progrès sont rendus possibles par une gestion budgétaire maîtrisée et les efforts des Parisiens. Aujourd'hui, cette exigence place la Ville en situation de maintenir l'emploi public à son niveau d'avant la crise mais également de poursuivre la réalisation du programme sur lequel Bertrand Delanoë et son équipe ont été élus.

LES ÉLUS SOCIALISTES DU 10^e :
Rémi Féraud, Eric Algrain, Stéphane Bribard,
Alexandra Cordebard, Hélène Duverly,
Elise Fajgeles, Sybille Fasso, Bernard Gaudillère, Salomé
Meiers-Naem, Alain-Pierre Peyraud,
Paul Simondou, Olga Trostiansky

GROUPE COMMUNISTE

« Accéder à l'emploi : une priorité pour les jeunes de nos quartiers. »

Garder ou rechercher un emploi est le problème numéro un à résoudre pour toute personne en âge de travailler.

Dans les quartiers de la Grange-aux-Belles, du Buisson Saint-Louis, Sainte-Marthe, des Portes Saint-Martin et Saint-Denis, le taux de chômage, particulièrement élevé chez les jeunes, est de plusieurs points au dessus de la moyenne. Ce sont des milliers de vies meurtries, amputées qui en résultent.

Tout doit donc être fait pour que, dans les actions municipales, la recherche d'un emploi pour les plus en difficulté soit aidée pour en trouver un.

Il existe dorénavant la maison des entreprises et de l'emploi, rue La Fayette. C'est un lieu d'information et de conseil, pour les personnes qui sont à la recherche d'un emploi ou qui souhaitent créer leur entreprise.

De plus, la municipalité favorise les innovations en matière de développement économique, les dispositifs de formation variés.

Elle soutient les contrats aidés tels que les adultes-relais, habitants de ces quartiers, recrutés par les associations y intervenant, et leur permettant d'acquérir une première expérience et une formation.

En ce mois de décembre s'est tenu en mairie, pour les collégiens de 3^e, le forum annuel de l'emploi, à la grande satisfaction des centaines de jeunes concernés.

La Maison du canal, régie de quartier du 10^e, continue de se développer dans les domaines de la propreté et du recyclage des déchets. Elle créera début 2013 une ressourcerie destinée à récupérer et remettre en circuit des objets qui autrement finiraient dans les incinérateurs. Aujourd'hui, la régie de quartier emploie une vingtaine de salariés, majoritairement recrutés parmi des personnes éloignées de l'emploi et qui bénéficient dans le même temps d'une formation.

Cette expérience acquise au sein de la régie devrait leur permettre ultérieurement de s'engager dans un parcours professionnel plus classique.

Plus généralement, la maîtrise de la langue française pour les personnes d'origine étrangère est l'étape indispensable pour accéder à un emploi. Grâce aux « ateliers de socialisation langagière » portés par les associations, des centaines de personnes acquièrent chaque année ce passeport vers l'emploi.

Toutes ces actions de la municipalité d'arrondissement et de la ville de Paris, en relation avec l'État, sont menées dans le cadre de ce que l'on appelle la « Politique de la ville ». Cette politique doit être préservée.

Alain Lhostis,
Conseiller de Paris - Conseiller du 10^e,
en charge de la politique de la ville
Marie-Thérèse Eychart,
Adjointe au Maire du 10^e
en charge de la petite enfance, des droits de l'Homme
et de la lutte contre les discriminations

GROUPE DES VERTS

« Le mariage gay c'est pas triste ! »

Enfin ! Près de 8 ans après le dépôt d'une loi par les éluEs Verts, près de 8 ans après la célébration du mariage de deux hommes par Noël Mamère à Bègles, la France s'apprête à rejoindre la cohorte des pays ayant mis fin à cette discrimination insupportable qui ne donne pas aujourd'hui les mêmes droits à tous les citoyens français. Demain, les couples homosexuels qui le souhaitent auront enfin le choix de se marier. Ils ne seront plus cantonnés à la signature d'un pacte civil de solidarité, les privant d'une partie des droits induits par le mariage, mais aussi d'une reconnaissance sociale légitime et symboliquement nécessaire.

La privation de droits de certains citoyens n'est tout simplement pas compatible avec la République.

Mais si proche du but, il faut que le gouvernement ait le courage d'aller jusqu'au bout, pour que cette question de l'inégalité entre hétérosexuel et homosexuel soit définitivement derrière nous. Parce qu'il est évident que les couples homosexuels doivent pouvoir adopter légalement les enfants biologiques de leurs conjoints. Qui bien souvent dans les faits sont déjà leurs enfants. Parce qu'il n'y a aucune raison valable qui doit empêcher deux femmes ou deux hommes de devenir parents et parce que les couples de femmes désirant avoir un enfant doivent avoir droit à la PMA à l'instar des couples hétérosexuels. Ayons donc le courage politique de donner à cette loi toute la consistance qu'elle mérite, pour que le combat puisse cesser sur une victoire attendue depuis trop longtemps.

Le mariage, l'adoption, la procréation médicalement assistée une fois pour toute affirmons nos convictions et mettons en pratique les principes fondateurs de notre République : la liberté de pouvoir choisir, et de ne pas être constamment confronté à l'interdit ; l'égalité des droits, quelles que soient notre orientation sexuelle, nos origines sociales ou culturelles ; la fraternité et la reconnaissance de l'autre, quelles que soient ses différences.

Dans le cadre de nos responsabilités d'élues, il en est une qui procure énormément de satisfaction et même de bonheur, celle de procéder aux mariages des habitantes du 10^e. Pour que cette satisfaction soit complète nous voulons procéder à des mariages pour tous les couples, qu'ils soient ou non du même sexe !

Véronique Dubarry,

Adjointe au Maire de Paris,
Chargée des personnes en situation de handicap,
Déléguée au Maire du 10^e aux sports

Mehdi Guadi,

Conseiller d'arrondissement
Chargé de l'Urbanisme, du Développement durable
et de l'Economie sociale et solidaire

GROUPE CENTRE ET INDÉPENDANTS

« Liberté, Egalité et Fraternité pour l'année 2013 »

A l'aube de cette nouvelle année, qu'il me soit permis de vous présenter tous mes vœux de bonheur personnel, de prospérité et de santé à vous ainsi qu'à vos proches.

En effet, ces dernières années de rigueur budgétaire n'ont pas épargné notre bel arrondissement même si la solidarité et l'accueil des nouveaux habitants n'ont jamais été aussi importants. Paris doit demeurer une terre modérée et ne pas laisser les idées extrêmes de haine gagner du terrain. Je souhaite d'ailleurs saluer le travail courageux du ministre de l'intérieur Manuel Valls qui mène une lutte sans merci contre le terrorisme et l'antisémitisme.

Je fais le vœu que cette année 2013 soit celle de la réconciliation entre les Français et que les Femmes et les enfants souvent maltraités soient mieux protégés par la loi et qu'ils prennent davantage de place dans l'espace public.

A Paris, nous avons voté le budget le 11 décembre dernier et j'ai pour la première fois de la mandature donné et voté la confiance à l'exécutif municipal car les impôts ne seront pas augmentés et les orientations et priorités me semblent aller dans le bon sens.

Voter un budget est un acte politique fort et j'en conviens même si je ne partage pas toutes les options et décisions. Mais je crois qu'à l'échelon municipal et pour l'intérêt supérieur des Parisiens, les clivages politiques doivent s'apaiser pour construire.

Je suis intervenue en séance sur le budget du Handicap en particulier et je dois saluer son courage constant et sa priorité claire. Je suggère cependant que la RATP fasse enfin les choix d'aménagement tant attendus.

Concernant l'Environnement, le plan Climat Energie nous permettra d'améliorer notre Qualité de vie même si beaucoup reste à faire en matière de réduction de CO2 et nous permettre d'avoir un parc public à énergie propre.

J'ai aussi conscience que la propreté restera un défi pour l'année qui vient alors que de nombreux efforts ont déjà été faits.

Enfin, nous allons découvrir d'ici quelques mois un nouveau visage urbain place de la République et je regrette que ma proposition d'y faire un parking sous-terrain n'ait pas été retenue. Et j'attends l'augmentation du nombre de logements qui devrait aussi nous permettre de mieux répondre à vos attentes.

Mais la plus grande fierté du 10^e sera culturelle avec un lieu luxueux pour le cinéma historique « le Louxor ». Autant de projets qui susciteront beaucoup de débats tout au long de l'année.

Lynda ASMANI,
Conseillère de Paris



Transport de la statue de la République

Les élections de 1877 ayant envoyé à la Chambre des Députés une majorité républicaine, la Ville de Paris décida en 1878 de donner à la place du Château-d'Eau le nom de « Place de la République » et d'y élever un monument à la gloire de la République à la place de la fontaine aux huit lions de Gabriel Davioud transportée en 1880 place Daumesnil (aujourd'hui place Félix Éboué), elle avait déjà remplacé la fontaine du Château d'Eau de Pierre-Simon Girard déplacée à son tour dans la cour d'entrée de la halle aux bestiaux de la Villette, où on la voit toujours.

LES PROJETS

Un concours ouvert en 1878 par le Conseil municipal sélectionna deux projets : celui de Jules Dalou qui présentait une sculpture de la République se dressant sur un char tiré par deux lions entouré d'allégories, le jury l'écarta sous prétexte que cette œuvre ne représentait pas la République mais le Triomphe de la République ! La statue trouva tout de même sa place en 1899 à la Nation.

C'est le projet plus académique présenté par Léopold Morice (1846-1920) pour la sculpture et par son frère l'architecte Charles Morice (1848-1905) pour le socle en pierre qui retint les suffrages du jury. La mode étant aux statues colossales, le projet présenté par les frères Morice répondait plus au goût de l'administration et du public. Pour les habituer à la vue de cette nouvelle statue, un modèle en plâtre conçu par les frères Morice fut installé et inauguré sur la place le 14 juillet 1880, le monument définitif lui sera inauguré exactement trois années plus tard.

LE TRANSPORT

Le sculpteur fit fondre sa statue dans les ateliers du bronzier Thiébaud, 32 rue de Villiers dans le 17^e. Mais il fallut ensuite la transporter jusqu'à sa place définitive à la République, or elle mesurait 9,50 m de haut et pesait environ neuf tonnes, il fallait pouvoir la hisser sur son socle de pierre de 15,50 m de haut, donc prévoir d'importantes poussées sur les charpentes. Pour résoudre ce

délicat problème technique, la statue fut placée et amarrée sur un robuste fardier traîné par un attelage de 25 chevaux qui se mit en route le 27 juin 1883 à minuit. Escortée par des gardiens de la paix porteurs de torches, elle prit le boulevard Gouvion-Saint-Cyr, l'avenue de Villiers, le boulevard Maiesherbes, la rue Royale, la rue de Rivoli, le boulevard de Sébastopol et la rue Turbigo. À 4h30 du matin la statue arriva enfin au pied du socle édifié pour l'accueillir.

L'ÉRECTION DE LA STATUE

Il fallait à présent la hisser ! Trois mouvements furent nécessaires : un vertical pour monter la statue légèrement au-dessus de la hauteur du piédestal, un deuxième pour l'amener dans le sens horizontal au dessus du socle, un troisième pour la descendre à sa place définitive. La statue était posée sur une plate-forme à claire-voie dépassant légèrement sa plus grande largeur. Il fallait attirer cette plate-forme au-dessus de la place par un système de cordages attelés au pourtour, et reliés aux points d'appel placés verticalement au dessus, puis la déplacer horizontalement sur des rouleaux par un tirage approprié, la descendre enfin en place lentement après avoir dégagé les élingues.

Le premier mouvement commença à 6 h du matin, 6 palans, 6 treuils et 50 charpentiers furent nécessaires. L'Univers illustré mentionne un incident : « Un sabotage avait eu lieu et un

LA STATUE DE LA RÉPUBLIQUE

Aujourd'hui où la place de la République est en complète rénovation, il est intéressant de savoir comment fut décidé le choix de la statue de la République et comment elle fut transportée et érigée au milieu de la place.



Transport de la statue de la République

câble détendu menaçait l'équilibre de la statue, il fallut reprendre l'opération et la statue fut hissée à raison de 2 mètres par heure ». Restait à faire passer sur le piédestal. Vingt ouvriers, pesant en même temps sur 4 palans, attirèrent horizontalement la statue qui, peu à peu, approcha du but. À 19 heures elle était enfin sur son piédestal et il ne restait plus qu'à l'y fixer définitivement.

On couvrit alors la statue d'un voile en attendant le 14 juillet 1883, jour fixé de son dévoilement. Ce jour-là, dès 9h du matin, la statue fut inaugurée par le président Jules Grévy et le président du Conseil Jules Ferry, plusieurs discours furent prononcés, tandis que la musique de la Garde Républicaine jouait La Marseillaise, des ouvriers firent alors tomber le voile et la statue apparut dans toute sa splendeur sous les vivats d'une immense foule. Un défilé des corporations termina la cérémonie.

Alors la République entourée de statues féminines symbolisant la devise républicaine de « Liberté, Égalité, Fraternité », d'un lion représentant « le suffrage universel » et de bas-reliefs évoquant « les révolutions » de 1789, 1830 et 1848, devint indissociable de l'histoire de Paris et de la France.

Jeannine CHRISTOPHE
d'après M.-T. LAUREILHE

Article dans Carrefours Nord-Est de Paris n°s 189-190 (1990). et dans le Bulletin d'HV10 n° 1 (2004).